



► Pourquoi adhérer à l'APRIL ?

- Pour préserver l'authenticité des bords du lac d'Annecy en respectant l'équilibre actuel correspondant à 73% d'accès public pour 27 % de terrains privés,
- Pour éviter que l'évolution de la servitude de marche pied ne transforme les pittoresques bords du lac en "autoroutes à déchets" incontrôlées,
- Pour être informé de tous les projets et enquêtes publiques concernant les rives du lac,
- Pour recevoir des conseils juridiques concernant les bords du lac.

Alors, n'hésitez pas à adhérer, l'union fait la force...

► Plus d'information sur www.april-lacdannecy.com

L'APRIL est le représentant historique de plusieurs générations de riverains du bord du lac d'Annecy. L'APRIL agit comme force de proposition en oeuvrant pour une cohabitation harmonieuse grâce à la recherche de l'équilibre entre :

- le patrimoine historique des bords du lac,
- la préservation des milieux naturels (faune et flore lacustre),
- l'urbanisation liée à la pression démographique,
- la fréquentation sur le lac et autour du lac.

► Demande d'adhésion à l'APRIL*

* Adhésion soumise à l'approbation de l'association

Nom :

Prénom :

Adresse au bord du lac d'Annecy :

N° de parcelle cadastrale :

Code postal : Ville / Commune :

Téléphone fixe : Mobile :

Adresse Email :

Adresse courrier (éventuellement) :

Code postal : Ville / Commune :

Montant de la cotisation annuelle : 100 €

Nous encourageons vivement à renvoyer le bulletin dûment rempli par email et à régler les cotisations par virement bancaire, sur le compte de l'APRIL :
 IBAN Banque Populaire : **FR76 1680 7002 0337 0191 1721 769** - BIC : CCBPFRPPGRE
 Merci de mentionner dans le libellé du virement votre nom/prénom ou nom de société.

Bien entendu, le paiement par chèque, à l'ordre d'APRIL, reste toujours possible. Nous vous remercions de l'envoyer accompagné du bulletin d'adhésion rempli à la nouvelle adresse de l'Association :

Association APRIL
 35 Rue Sommeiller - 74 000 ANNECY - FRANCE
contact@april-lacdannecy.com - www.april-lacdannecy.com

